

DEVENIR DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Situation professionnelle des générations 2007, 2009 et 2011

28/04/2014



Le devenir des sortants de l'enseignement agricole des générations 2007, 2009 et 2011

Synthèse des résultats de l'enquête sur le devenir des sortants de l'enseignement agricole

L'engagement dans l'enseignement agricole semble avant tout une histoire de « goût personnel. » 55% des sortants de l'enseignement agricole portent un intérêt à la terre, à la nature ou à l'environnement. À une écrasante majorité (95%), les candidats expriment leur satisfaction vis-à-vis de la formation suivie. Interrogés sur leurs principales difficultés rencontrées durant la formation, les candidats mentionnent le plus fréquemment des difficultés scolaires (45%), des problèmes matériels (36%) ainsi que la gestion des problématiques familiales (11%).

À la sortie de formation, diverses stratégies animent les candidats issus des différents dispositifs : poursuite d'études plus systématique pour les sortants de la formation initiale (60%), accès plus immédiat au marché du travail pour les stagiaires et les apprentis. Plus de 90% d'entre eux, entrent dans la vie active une fois la formation achevée.

Parmi ceux qui ont le plus d'ancienneté sur le marché du travail (cohortes 2007 et 2009), 82% déclarent avoir travaillé au moins une fois depuis leur sortie de formation. 29% des candidats déclarent néanmoins rencontrer des difficultés de recrutement. Ces difficultés semblent essentiellement imputables à l'absence de travail dans leur domaine (46%) et, dans une moindre mesure, au manque d'expérience (9%). Des facteurs susceptibles d'influencer le processus d'insertion ont été identifiés au premier rang desquels se trouvent la formation qu'ils ont suivie (68%), puis, l'importance du soutien familial (57%), et enfin l'obtention du permis de conduire (47%).

Une fois sur le marché du travail, l'insertion professionnelle et les conditions d'emploi varient selon la voie de formation empruntée, le niveau de diplôme atteint, le sexe, le domaine de formation, ou encore, le fait d'avoir obtenu ou non son diplôme. De manière générale, la nature des contrats, le temps de travail et les niveaux de salaires témoignent d'une qualité d'emploi plus précaire pour les personnes non diplômées, les femmes, les candidats de niveau inférieur ou égal à 5.

Le cadre de l'enquête

La Direction du Service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE) a chargé l'Observatoire de l'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie (IDC-NC) d'effectuer une enquête portant sur le devenir des anciens diplômés de l'enseignement agricole.

L'étude porte sur 890 personnes issues de trois promotions distinctes (365 individus sont issus de la cohorte 2007, 313 de la cohorte 2009 et 212 de la cohorte 2011) et concerne trois types de publics : les apprentis (APP), les stagiaires de la formation professionnelle continue (FPC) et les élèves de la formation initiale (FI). Des objectifs très différents animent ces différents acteurs : insertion professionnelle pour les uns, poursuite d'études, retour en entreprise ou reconversion professionnelle pour les autres.

Terminologie employée : termes utilisés dans le document pour désigner les trois types de publics émanant de trois dispositifs distincts :

- Formation par apprentissage (APP) = Les apprentis
- Formation Professionnelle Continue (FPC) = Les stagiaires
- Formation Initiale (FI) = Les élèves

Les niveaux de formation :

Niveaux	Définitions
Niveau III	Personne ayant acquis un niveau de formation équivalent à celui du BTS (BAC+2)
Niveau IV	Personne ayant acquis un niveau de formation équivalent à celui du BP, du bac pro ou du bac techno (BAC ou Equivalent)
Niveau V	Personne ayant acquis un niveau de formation équivalent à celui du BEP ou du CAP
Niveau V bis	Personne ayant acquis un niveau de formation équivalent à celui du 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème)

Les diplômés de l'enseignement agricole

Cette étude a été réalisée dans un contexte où le nombre de diplômés de l'enseignement agricole arrivant sur le marché du travail tend à diminuer depuis quatre ans. Le vivier disponible a, en effet, perdu 80 individus en quatre ans, soit 38% de diplômés en moins entre 2007 et 2011.

Ce scénario tendanciel « à la baisse » généralisé, touche plus particulièrement le domaine de la « production » qui avait pour particularité de former le plus gros volume de diplômés en 2007 et 2009 (91 et 63 diplômés). Le nombre de diplômés formés aux spécialités de ces filières a considérablement diminué au profit des formations en « aménagement de l'espace », seul domaine à voir son nombre de diplômés s'accroître (le nombre de diplômés est passé de 29 à 53 personnes entre 2007 et 2011).

Tableau 1 : Nombre de diplômés sortants de l'enseignement agricole

Variables sélectionnées	2007	2009	2011	Total	% femme
APP	6	9	6	21	19%
BEPA/CAPA	6	9	6	21	19%
FI	124	111	97	332	55%
BTSA	5	5	3	13	62%
BAC PRO	29	17	14	60	73%
BAC TECHNO	8	15	18	41	37%
BEPA/CAPA	82	74	62	218	54%
FPC	82	60	29	171	49%
BTSA	10	10	11	31	48%
BAC PRO	8	-	-	8	75%
BP UC	9	6	4	19	53%
BEPA/CAPA	48	34	10	92	49%
BPA UC	7	10	4	21	38%
Domaine de formation					
Aménagement de l'espace	29	48	53	130	32%
Production - Poly. élevage	91	63	37	191	41%
Production horticole	25	21	7	53	49%
Services en milieu rural	47	33	31	111	89%
Transformation	20	15	4	39	67%
Ensemble	212	180	132	524	52%

*NB : en excluant les candidats des MFR de l'effectif global, le nombre de diplômés issus de la formation initiale s'élève à 250. Les BEPA/CAPA ne sont plus que 136.

La majorité des diplômés sont issus de la formation initiale (74% en 2011, contre 58% et 61% en 2007 et 2009). Les diplômés des promotions 2007, 2009 et 2011 se caractérisent par un équilibre homme/femme. Cette répartition varie selon les domaines de formation. Largement majoritaire dans les domaines des « services en

milieu rural », les femmes se raréfient dans les domaines liés à « l'aménagement de l'espace. »

Les individus sortent diplômés à l'âge de 22-23 ans en moyenne. La moyenne d'âge varie en fonction des voies de formation empruntées : 19 ans pour les élèves, 20 ans pour les apprentis et 30 ans pour les stagiaires.

Précision méthodologique : pour réaliser cette enquête, l'Observatoire a interrogé 456 candidats parmi les 890 inscrits dans la base de données initiale. Pour disposer de données plus fiables, un redressement de l'échantillon par suppression des 87 candidats inscrits en MFR a été effectué. Cette population a néanmoins été étudiée (Cf. encadré 3).

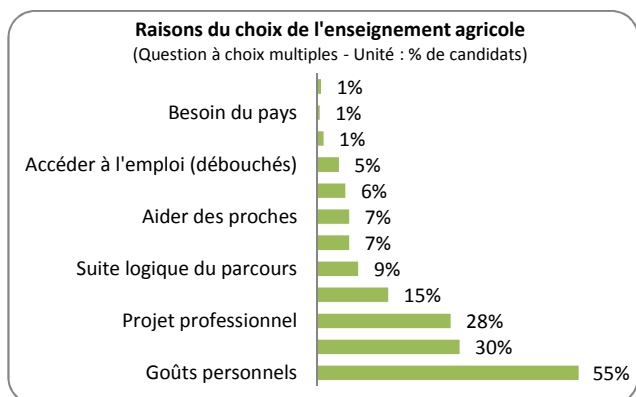
Pourquoi choisir l'enseignement agricole ?

Des jeunes qui marchent sur les traces familiales

Le choix de suivre un enseignement agricole se fait très tôt, avant même d'entamer le cursus scolaire. Ce choix d'études semble conditionné par la famille. En effet, 58% des personnes qui font le choix de l'enseignement agricole ont des proches qui travaillent dans le milieu agricole.

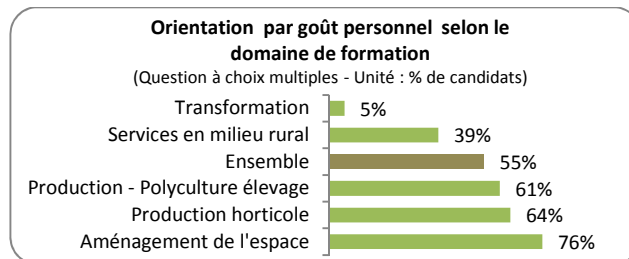
Choisir l'enseignement agricole, une question de goût personnel

Les candidats ont tous en commun le fait de s'être engagés dans la voie de l'enseignement agricole par « goût personnel » (55% d'entre eux portent un intérêt à la terre, à la nature, à l'environnement). En deuxième lieu par rapport à des choix professionnels (28%).

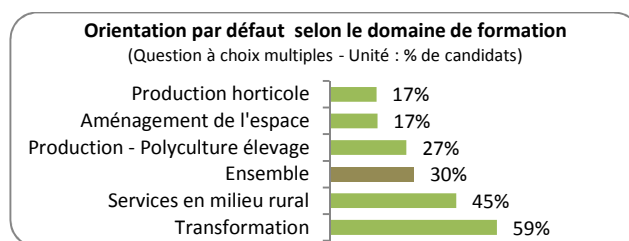


Les motivations fluctuent suivant la voie de formation empruntée. Faire le choix de l'enseignement agricole est davantage le fruit d'un engagement par « goût personnel » pour les apprentis en comparaison aux autres voies de formation (86%, contre respectivement 64% et 40% pour les élèves et les stagiaires). Davantage de stagiaires de la FPC choisissent, en revanche, la voie de l'enseignement agricole pour élaborer un projet professionnel (32%, contre respectivement 27% et 10% pour les élèves et les apprentis).

La motivation est également très liée au domaine d'études. Les candidats inscrits dans les filières « production » et « aménagement de l'espace » s'orientent majoritairement par « goût personnel. »



En comptabilisant les candidats ayant choisi l'enseignement agricole par « proximité », « par hasard », parce qu'il n'y avait plus de place dans les autres établissements, en raison des résultats scolaires insatisfaisants, parce qu'on a choisi à sa place, ou parce que les candidats se sont pliés aux conseils d'une tierce personne, il est possible de considérer que près de 1 jeune sur 3 effectue son orientation par défaut. Les candidats des domaines « transformation » et « services en milieu rural » s'orientent davantage par défaut vers ce type de filières.

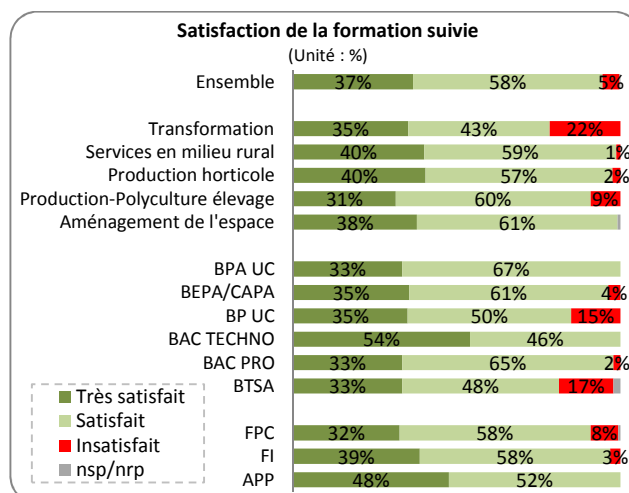


Un résultat qui mérite d'être nuancé : les entretiens réalisés durant l'enquête montrent que la question du choix de l'enseignement agricole revêt une tournure plus complexe. L'analyse des parcours met en évidence le fait que ces motivations implicites peuvent masquer des problèmes d'orientation.

Les candidats sont-ils satisfaits de la formation ?

95% des sortants se disent satisfaits de la formation suivie

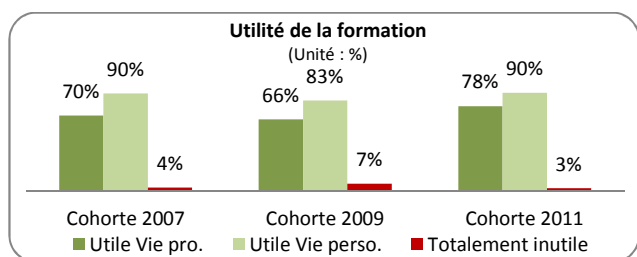
Point fort qui se dégage à la fois de l'enquête et des entretiens : la satisfaction des candidats vis-à-vis de la formation. Sur les 369 personnes interrogées, plus de 9 candidats sur 10 s'estiment satisfaits de la formation suivie. Il n'existe pas de différences notables selon les cohortes 2007, 2009 et 2011. La majorité des jeunes interrogés ont, en effet, mis en avant leur intérêt pour le contenu des études. La taille modeste des établissements et la présence d'internats représentent également des atouts qui favorisent la proximité avec l'équipe pédagogique.



Seule tendance observable, les stagiaires affichent un niveau d'insatisfaction supérieur à la moyenne. De même, les personnes formées aux spécialités de la transformation agroalimentaire sont moins satisfaites de la formation que celles inscrites dans les autres domaines de formation (78% de satisfaits). La satisfaction s'amenuise également avec le niveau de formation. Les sortants de BTSA se montrent moins satisfaits de la formation que le reste des individus interrogés (81% de satisfaits).

Une formation plus utile dans la vie personnelle

De manière à aller plus loin dans l'appréciation de la satisfaction, les candidats déclarent que les enseignements reçus durant leur formation sont davantage utiles dans leur vie personnelle que dans leur vie professionnelle. L'acquisition de connaissances réexploitables quotidiennement (soit dans les champs, soit pour s'occuper de leurs propres enfants) est la principale raison avancée par les personnes pour expliquer le gain qu'ils tirent de la formation.



43% des sortants déclarent avoir rencontré des difficultés durant la formation

Sur les 369 personnes interrogées, 157 personnes déclarent avoir rencontré des difficultés durant leur formation (53 en 2007, 49 en 2009 et 55 en 2011). En 2007 et 2009, 38% et 39% des candidats ont rencontré des difficultés durant leur formation. Cette proportion s'élève à 52% en 2011.

Tableau 2 : part des sortants ayant rencontré des difficultés en formation

Variables sélectionnées	2007		2009		2011	
	nb	%	nb	%	nb	%
Diplôme						
B TSA	14	86%	16	69%	18	33%
BAC PRO	28	43%	8	38%	12	83%
BAC TECHNO	6	33%	16	25%	15	33%
BP UC	5	40%	5	40%	10	70%
BEPA/CAPA	80	30%	71	32%	41	49%
BPA UC	5	20%	10	60%	9	78%
Dispositifs						
APP	5	80%	10	30%	6	83%
FI	73	33%	60	33%	61	48%
FPC	60	42%	56	46%	38	55%
Domaine de formation						
Aménagement de l'espace	17	18%	49	39%	45	47%
Production-Poly. élevage	51	57%	26	54%	22	50%
Production horticole	21	43%	14	21%	7	86%
Services en milieu rural	35	17%	24	38%	21	48%
Transformation	14	43%	13	31%	10	70%
Ensemble	138	38%	126	39%	105	52%

NB : Les difficultés s'accroissent au fil du temps. Il est difficile de savoir si ces écarts de proportions relèvent d'un « effet mémoire » (le souvenir des difficultés rencontrées s'estompe avec le temps), ou si elles sont liées à un « effet de contexte ».

Les hommes (47%), les stagiaires (47%) et les apprentis (57%), les candidats inscrits dans des formations de niveau supérieur ou égal à IV (50%), les personnes de plus de 30 ans (53%), de même que les sortants des filières

« production » et « transformation » rencontrent davantage de difficultés que les autres.

Des difficultés scolaires susceptibles d'entraver le bon déroulement de la formation

Les 157 candidats sont confrontés à deux grandes difficultés qui se détachent du reste des revendications. Les candidats rencontrent, dans un premier temps, des difficultés d'ordre « scolaire » (45%). Des problèmes de compréhension, d'assimilation et de suivi de cours ont ainsi été soulevés. C'est, en partie, la raison pour laquelle les candidats souhaitent intégrer une voie professionnelle courte qui ne privilégie pas les savoirs abstraits, mais qui met en valeur la dimension « pratique » de l'enseignement. De moindre ampleur, les problèmes d'ordre « matériel » (36%) sont le deuxième type de difficultés le plus cité par les candidats.

Tableau 3 : Nature et poids des difficultés rencontrées en formation

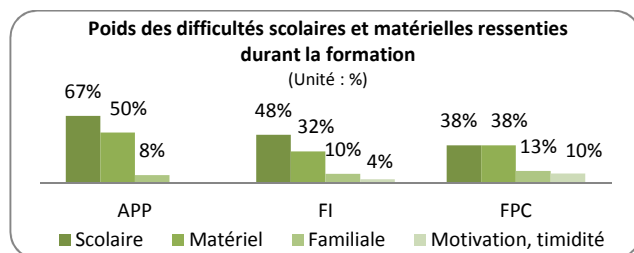
Motifs	nbre	%
Scolaires	70	45%
Difficultés scolaires (compréhension, assimilation)	47	30%
Epreuves écrites et examen oral (rapport, oral)	13	8%
Programme chargé (rythme, intensité, densité)	7	4%
Trouver un stage (durée)	3	2%
Matérielles	56	36%
Hébergement	9	6%
Transport	28	18%
Trouver un stage (éloignement)	19	12%
Familiales	17	11%
Concilier formation/vie familiale, difficultés familiales	5	3%
Eloignement du domicile familial	12	8%
Épanouissement personnel (motivation timidité)	10	6%
Gérer sa timidité	2	1%
Se motiver (se remettre dans le bain)	8	5%
Financières	8	5%
Adaptation (milieu, personnes, techniques)	7	4%
Personnel (non précisé)	4	3%
Médicale (malade, accident)	3	2%
nsp/nrp	1	1%

Modalité de calcul : nbre de citations / nbre de candidats concernés (53 en 2007, 49 en 2009 et 55 en 2011)

Des problématiques qui perdurent dans le temps : il est important de relever que ces deux types de difficultés (scolaires et matérielles) sont systématiquement classés par les sortants en première et deuxième positions. Leurs revendications premières n'ont pas évolué au cours des années 2007, 2009 et 2011.

Des problématiques qui s'accroissent avec le temps : rapportée à la population totale, la part des personnes déclarant rencontrer des difficultés scolaires augmente suivant les années passant de 14% en 2007, à respectivement 20% et 25% en 2009 et 2011. Ces résultats corroborent les constats effectués par le corps professoral qui décrit un profil scolaire en mutation.

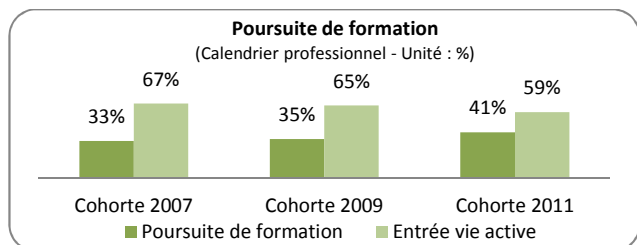
Le poids des difficultés demeure contrasté d'un dispositif de formation à l'autre. Les stagiaires doivent davantage gérer des problèmes familiaux durant la formation, tandis que les élèves et les apprentis sont, eux, davantage affectés par des difficultés scolaires (problème de compréhension et crainte des examens écrits et oraux).



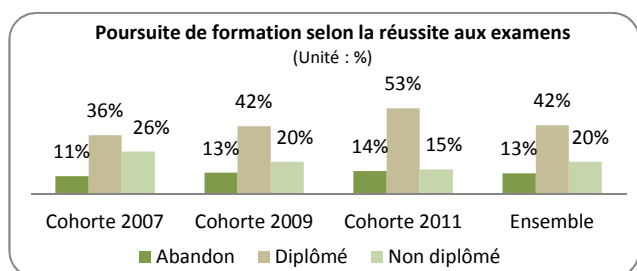
Quelles stratégies animent les candidats à la sortie de formation ?

Une recrudescence des poursuites d'études

Les sortants de l'enseignement agricole repoussent de plus en plus leur entrée sur le marché du travail. Une fois la formation achevée, 33% des sortants poursuivent des études en 2007. La part des personnes en poursuite d'études s'accroît progressivement pour atteindre 41% en 2011.

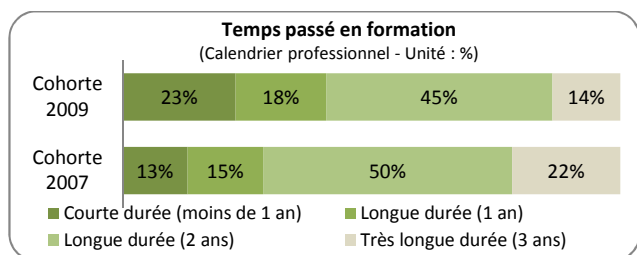


Ces poursuites d'études varient selon l'obtention du diplôme. Quelle que soit la génération étudiée, avoir le diplôme a un effet stimulateur sur la poursuite d'études. En 2011, 53% des sortants poursuivent leur formation après avoir obtenu un diplôme de l'enseignement agricole. Ceux qui ont abandonné ou qui ne sont pas parvenus à obtenir leur diplôme poursuivent moins fréquemment leur formation.



Des poursuites d'études qui n'excèdent pas deux ans

Seules les cohortes 2007 et 2009 nous permettent d'avoir un recul suffisant pour appréhender le temps que passent les candidats en formation lorsqu'ils décident de poursuivre leurs études. 86% des candidats de la génération 2009 (contre 78% en 2007) ont poursuivi leurs études au sein de formation d'une durée maximum de deux ans.



Une poursuite d'études plus systématique pour les sortants de la formation initiale

Au regard des objectifs qui lui sont assignés, le dispositif de formation initiale se distingue des autres voies de formation par son fort taux de poursuite. Une fois le diplôme obtenu, 60% des sortants de la formation initiale poursuivent des études.

L'obtention du diplôme encourage la poursuite d'études. 68% des sortants continuent leurs études après avoir obtenu un diplôme de l'enseignement agricole. Ceux qui ont abandonné (13%) ou qui ne sont pas parvenus à obtenir leur diplôme (34%) poursuivent moins fréquemment leur formation.

Tableau 4 : part des élèves en poursuites d'études selon le diplôme préparé

	Cohorte 2007		Cohorte 2009		Cohorte 2011	
	Insc.	% poursuite d'études	Insc.	% poursuite d'études	Insc.	% poursuite d'études
Diplômé	59	61%	50	68%	48	75%
BTSA	3	33%	4	25%	3	0%
BAC PRO	17	59%	8	38%	7	43%
BAC TECHNO	6	100%	13	85%	13	92%
BEPA/CAPA	33	58%	25	76%	25	84%
Non diplômé	11	27%	7	57%	11	27%
BTSA	2	0%	-	-	2	0%
BAC PRO	3	0%	-	-	3	33%
BAC TECHNO	-	-	3	67%	2	50%
BEPA/CAPA	6	50%	4	50%	4	25%
Abandon	3	33%	3	0%	2	0%
BAC PRO	2	0%	-	-	2	0%
BEPA/CAPA	1	100%	3	0%	-	-
Ensemble	73	55%	60	63%	61	64%

L'objectif n'étant pas l'insertion professionnelle, les sortants de Bac technologiques prolongent davantage leurs études que les autres (91% toutes générations confondues). En cas d'échec, ces derniers sont 60% à retenter leur chance.

Ayant une double finalité (préparer l'entrée dans la vie active et/ou à la poursuite d'études), les stratégies des sortants de niveau BEPA/CAPA s'orientent de plus en plus vers la poursuite de formation. Cela est également davantage le cas des candidats inscrits en « aménagement de l'espace » (87%) et de la « production polyculture élevage » (71%). Les élèves formés aux spécialités des « services en milieu rural » sont moins nombreux à poursuivre leurs études (53%). Les BTSA et les Bac pro s'insèrent, eux, plus directement sur le marché du travail. La part des sortants de BTSA (formés sur le territoire) qui prolongent leurs études n'est que de 14%, contre 40% pour les Bac professionnels.

Un accès plus immédiat au marché du travail pour les stagiaires et les apprentis

La formation offre aux stagiaires de la formation professionnelle un accès plus immédiat au marché du travail. Une fois la formation achevée, plus de 9 candidats sur 10 entrent dans la vie active. Seuls 8% des stagiaires envisagent de reprendre une formation.

Tableau 5 : part des stagiaires entrant sur le marché du travail

	Cohorte 2007		Cohorte 2009		Cohorte 2011	
	Insc.	% entrée vie active	Insc.	% entrée vie active	Insc.	% entrée vie active
Diplômé	49	94%	34	88%	19	89%
BTSA	8	88%	7	71%	7	86%
BAC PRO	5	80%	-	-	-	-
BP UC	4	100%	1	0%	4	100%
BEPA/CAPA	28	100%	22	95%	5	80%
BPA UC	4	75%	4	100%	3	100%
Non diplômé	7	86%	13	100%	14	93%
BTSA	1	0%	4	100%	4	75%
BP UC	-	-	3	100%	5	100%
BEPA/CAPA	5	100%	1	100%	1	100%
BPA UC	1	100%	5	100%	4	100%

Tableau 5 bis : part des stagiaires entrant sur le marché du travail (suite)

	Cohorte 2007		Cohorte 2009		Cohorte 2011	
	Insc.	% entrée vie active	Insc.	% entrée vie active	Insc.	% entrée vie active
Abandon	4	100%	9	89%	5	80%
B TSA	-	-	1	100%	2	50%
BAC PRO	1	100%	-	-	-	-
BP UC	1	100%	1	100%	1	100%
BEPA/CAPA	2	100%	6	100%	-	-
BPA UC	-	-	1	0%	2	100%
Ensemble	60	93%	56	91%	38	89%

Les apprentis, eux, acquièrent tous un diplôme de niveau BEPA-CAPA. Une fois le diplôme obtenu, plus de 9 candidats sur 10 entrent dans la vie active.

Trajectoires-types d'entrée dans la vie active au cours de la première année ?

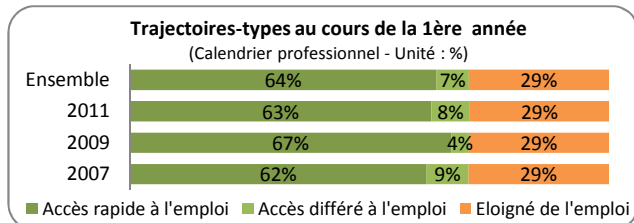
Il est possible d'étudier les trajectoires-types d'entrée sur le marché du travail au cours de la première année de vie active.

Critères utilisés pour créer les typologies (calendrier professionnel) :

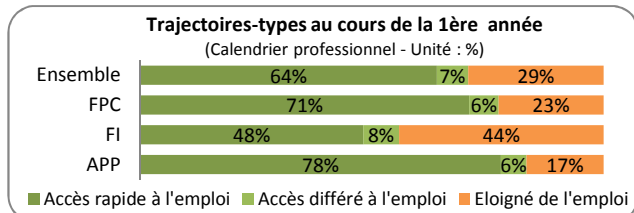
Trajectoires-types	définition
Accès rapide à l'emploi	Accède à l'emploi dans les 6 mois qui suivent la formation
Accès différé à l'emploi	Accès lent à l'emploi après au moins 6 mois de recherche d'emploi
Eloigné de l'emploi	Chômage ou inactivité persistante : A passé au moins 7 mois sur 12 à travailler chez soi, à ne rien faire, est retourné à la maison ou en tribu (soit près de 60% du temps sur la période concernée)

3 candidats sur 5 connaissent un accès rapide à l'emploi au cours de la 1^{ère} année

Parmi les candidats qui entrent sur le marché du travail, plus de 3 candidats sur 5 ont un accès rapide à l'emploi. 30% connaissent une trajectoire éloignée de l'emploi.

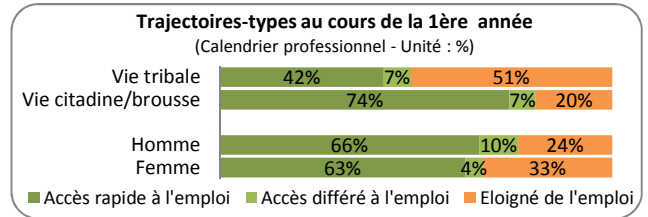


Ayant emprunté une voie de formation davantage tournée vers l'insertion professionnelle, les apprentis (78%) et les stagiaires (71%) sont plus nombreux que les élèves à accéder rapidement à l'emploi (48%).

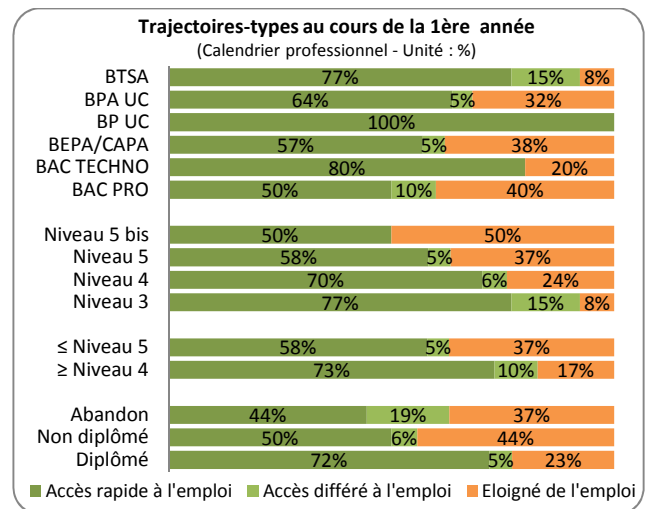


Les femmes ont plus de difficultés que les hommes à s'insérer sur le marché du travail. 33% d'entre-elles connaissent une trajectoire éloignée de l'emploi au cours de la première année de vie active, contre 24% pour les hommes. Un écart important apparaît entre les candidats habitants en tribu et ceux résidant en ville ou en brousse. 1

candidat sur 2 - dont le lieu de vie principal est en tribu - retourne en tribu pour ne rien faire ou continuer de travailler chez lui.



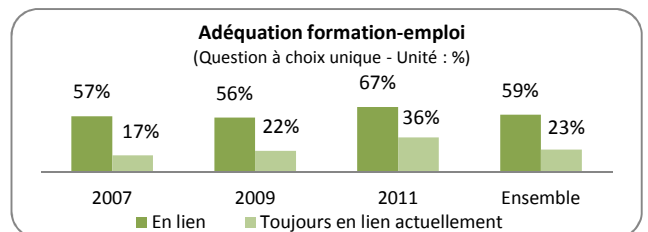
L'obtention du diplôme favorise l'insertion professionnelle. 72% des diplômés connaissent une trajectoire d'accès rapide à l'emploi, contre respectivement 50% et 44% pour les candidats non certifiés ou ayant abandonné. En outre, avoir un niveau de formation élevé protège les candidats d'une trajectoire d'emploi précaire. Les niveaux IV et III, de même que les titulaires d'un BTS ou d'un Bac technologique accèdent rapidement à l'emploi.



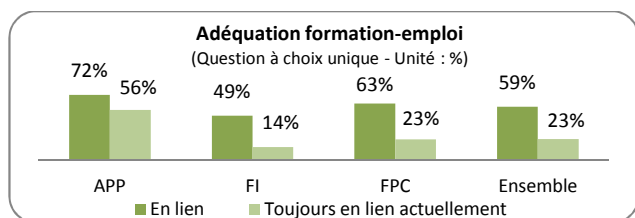
82% déclarent avoir travaillé au moins une fois depuis leur sortie de formation en 2007 et 2009

Parmi les candidats qui sont entrés sur le marché du travail (sont exclus du calcul les candidats ayant déjà un emploi avant la formation), près de 4 individus sur 5 des générations 2007 et 2009 déclarent avoir travaillé après leur sortie de formation.

Près de 3 candidats sur 5 déclarent avoir exercé un emploi en lien avec la formation suivie. 23% affirment qu'ils ont encore un emploi en rapport avec la formation au moment de l'enquête.



Ce sont les apprentis qui décrochent le plus souvent un emploi en lien avec la formation. Viennent ensuite les stagiaires de la FPC, puis les candidats ayant choisi la voie scolaire.



9% déclarent ne pas avoir travaillé après leur formation

Parmi les personnes qui sont entrées sur le marché du travail, 9% des candidats des générations 2007 et 2009 déclarent ne jamais avoir travaillé après leur sortie de formation.

Les raisons pour lesquelles les personnes ne sont pas parvenues à travailler depuis la fin de leur formation sont imputables au fait d'avoir eu un bébé ou de s'être occupé d'enfants ou d'un proche (28%), d'être resté à la maison, d'être retourné en tribu ou d'avoir travaillé avec un proche (28%), 16% ne sont tout simplement pas parvenus à trouver un emploi et 16% patientent en attendant de reprendre des études (permis ou autre formation). Plus problématique, 8% revendiquent le fait de ne rien avoir envie de faire (Cf. tableau ci-contre).

Tableau 6 : raisons avancées par les individus n'ayant pas travaillé

Motif	2007	2009	2011	Total	%
N'a pas trouvé de travail	-	3	1	4	16%
Retour à la tribu	-	2	2	4	16%
A eu un bébé	-	-	3	3	12%
S'occuper des enfants	1	-	2	3	12%
Souhait de reprise d'études	1	1	1	3	12%
Reste à la maison	2	-	-	2	8%
Souhait de ne rien faire	2	-	-	2	8%
Passer le permis	-	1	-	1	4%
S'occuper d'un proche	1	-	-	1	4%
Travailler avec un proche	1	-	-	1	4%
nsp/nrp	-	-	1	1	4%
Ensemble	8	7	10	25	100%

Les candidats rencontrent-ils des difficultés pour trouver du travail ?

29% des sortants déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver du travail

Toutes générations confondues, près de 3 candidats sur 10 déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver du travail.

Tableau 7 : sortants rencontrant des difficultés pour trouver du travail

Variables sélectionnées	2007		2009		2011	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Dispositif						
APP	5	20%	10	30%	6	17%
FI	38	29%	35	17%	29	28%
FPC	50	22%	42	45%	23	39%
Domaine de formation						
Aménagement de l'espace	10	30%	36	36%	27	33%
Production-Poly. élevage	38	26%	19	21%	19	26%
Production horticole	18	39%	11	45%	6	17%
Services en milieu rural	19	16%	14	7%	6	50%
Transformation	8	0%	7	71%		
Diplôme						
BTSA	13	38%	16	31%	18	39%
BAC PRO	19	16%	7	14%	4	25%
BAC TECHNO	1	0%	10	30%	9	0%
BP UC	4	25%	3	33%		
BÉPA/CAPA	51	27%	44	41%	21	29%
BPA UC	5	0%	7	0%	6	67%
Ensemble	93	25%	87	32%	58	31%

La part des candidats estimant avoir rencontré des difficultés fluctue suivant les années sans véritablement dégager de tendances très marquées excepté le fait que les stagiaires déclarent davantage rencontrer des difficultés que les autres, sur les deux dernières années étudiées. À noter la spécificité des sortants de BTSA qui semblent rencontrer davantage de difficultés que les autres pour trouver du travail (36%). De même, les domaines de la « production horticole » (37%) et de « l'aménagement de l'espace » (34%) sont les secteurs d'activité pour lesquels les difficultés semblent les plus importantes.

La raison principale des difficultés, l'absence d'offre d'emploi

Les candidats qui déclarent avoir des difficultés pour trouver du travail évoquent comme principal obstacle le fait qu'il n'y ait pas d'offre d'emploi sur le marché du travail (46% toutes générations confondues). Cette difficulté est évoquée chez les hommes (45%) et les femmes (47%) dans des proportions relativement similaires. Le manque d'expérience professionnelle tient, en second lieu, de facteur explicatif de ces difficultés (9% toutes générations confondues).

Tableau 8 : nature des difficultés rencontrées pour trouver du travail

Année	Motifs	nb	%
2007	Pas d'offre d'emploi	10	43%
	nsp/nrp	4	17%
	Forte concurrence entre postulants	2	9%
	Manque d'expérience professionnelle	2	9%
	Transport	2	9%
	Absence de réseau relationnel	1	4%
	Législation (syndicats, Emploi local)	1	4%
	Ne souhaite pas prendre n'importe quel poste	1	4%
	Pas assez diplômé	1	4%
	Pas de retour des employeurs	1	4%
	2009	Pas d'offre d'emploi	14
Manque d'expérience professionnelle		3	11%
Absence de réseau relationnel		2	7%
Durée de recherche d'emploi (longue)		2	7%
Manque de préparation à l'embauche		2	7%
nsp/nrp		2	7%
Difficile de se mettre à son compte		1	4%
Enchaîne les emplois précaires		1	4%
Forte concurrence entre postulants		1	4%
Manque de qualification		1	4%
Pas de retour des employeurs		1	4%
2011	Pas d'offre d'emploi	8	44%
	nsp/nrp	2	11%
	Pas de retour des employeurs	2	11%
	Transport	2	11%
	Durée de recherche d'emploi (longue)	1	6%
	Éloignement des structures de placement	1	6%
	Employeurs exigeants	1	6%
	Législation (syndicats, Emploi local)	1	6%
	Manque d'expérience professionnelle	1	6%
	N'a pas le diplôme	1	6%
	N'a pas le profil	1	6%
Pas assez diplômé	1	6%	

Modalité de calcul : nbre de citations / nbre de candidats concernés (23 en 2007, 28 en 2009 et 18 en 2011)

Bien que les candidats issus des différentes voies de formation expliquent tous leurs difficultés par l'absence de débouchés sur le marché du travail, il existe, dans un

second temps, des problématiques propres à chaque sortant. Les stagiaires attribuent davantage que les autres leurs difficultés de recrutement à l'absence d'offre d'emploi (51% contre 40% pour les élèves et les apprentis). Ces derniers déplorent dans un second temps la durée de recherche d'emploi - jugée trop longue - (8%) et les problèmes de transport (8%). Les apprentis, eux, attribuent leurs difficultés à l'absence de réseaux (20%) ou à la difficulté de se mettre à son compte (20%). Enfin, les élèves se retrouvent davantage en difficulté en raison de leur manque d'expérience (16%).

La formation suivie, l'appui de la famille, le permis : éléments clés favorisant l'embauche

Toutes générations confondues, près de 7 candidats sur 10 estiment que la formation est l'élément clé qui les a aidés à trouver du travail. Soulignons que les sortants de la formation initiale considèrent moins que les stagiaires et les apprentis l'importance de la formation suivie dans l'accès à l'emploi (54% contre respectivement 77% et 90% pour les stagiaires et les apprentis).

Tableau 9 : éléments favorisant l'embauche

Année	Éléments énoncés	nb	%
2007	Votre formation de l'enseignement agricole	63	68%
	L'appui de la famille, de l'entourage	48	52%
	Avoir le permis de conduire	47	51%
	Avoir une voiture	40	43%
	Les professionnels de l'insertion et de l'emploi	33	35%
	Autre formation (autre secteur)	20	22%
	Agences d'intérim	4	4%
	Réseau relationnel	2	2%
	Aide au permis de conduire	1	1%
	Bilan de compétences	1	1%
	La pratique	1	1%
	Les stages en entreprise	1	1%
	2009	Votre formation de l'enseignement agricole	58
L'appui de la famille, de l'entourage		52	60%
Avoir le permis de conduire		42	48%
Les professionnels de l'insertion et de l'emploi		35	40%
Avoir une voiture		34	39%
Autre formation (autre secteur)		12	14%
Réseau relationnel		3	3%
Agences d'intérim		2	2%
Les employeurs eux-mêmes		2	2%
Les outils de recherche d'emploi		1	1%
Mon expérience professionnelle		1	1%
2011	Votre formation de l'enseignement agricole	41	71%
	L'appui de la famille, de l'entourage	35	60%
	Avoir le permis de conduire	23	40%
	Les professionnels de l'insertion et de l'emploi	19	33%
	Avoir une voiture	17	29%
	Autre formation (autre secteur)	10	17%
	Agences d'intérim	1	2%
	Facteur chance	1	2%
Les stages en entreprise	1	2%	

Modalité de calcul : nbre de citations / nbre de candidats concernés (93 en 2007, 87 en 2009 et 58 en 2011)

La famille est, ensuite, un des éléments essentiels favorisant l'insertion. Toutes générations confondues, près de 3 candidats sur 5 soulignent l'importance du soutien familial dans leur cheminement vers l'emploi. Interrogés sur cette question, les élèves sont ceux qui accordent le plus d'importance à la famille. L'appui de la famille perd de son caractère prioritaire pour les apprentis (57%) et les

stagiaires (46%) qui le place respectivement en deuxième et troisième position.

Enfin, le permis de conduire est un atout majeur en matière de mobilité et un facteur important d'insertion professionnelle (frein pour la recherche d'un emploi, pour se rendre sur le lieu de travail, de stage ou de formation). Ces problèmes de mobilité touchent près de 1 candidat sur 2. Notons qu'aux yeux des stagiaires, le permis de conduire est un enjeu clé qu'ils positionnent en deuxième position. Devant l'ampleur du phénomène, les situations « hors la loi » se développent. La conduite sans permis reste une pratique particulièrement développée. Le faible développement des transports en commun sur le territoire et le problème de l'accessibilité à la ville (même proche) quand les personnes vivent en tribu s'avèrent problématique et ne font qu'accentuer le problème.

Lorsque les candidats parviennent à obtenir le permis, ces derniers sont confrontés à une deuxième difficulté qui est l'achat d'une voiture. 2 candidats sur 5 déclarent également ne disposer d'aucune voiture pour se déplacer. L'absence de permis et/ou de moyen de locomotion reste liée à une situation financière précaire. Les personnes n'ayant pas d'emploi sont également les personnes ne disposant pas de ressources.

L'enquête qualitative auprès des acteurs socioéconomiques a montré que le phénomène est tel que l'obtention du permis de conduire est considéré par certains employeurs comme un critère de recrutement trop sélectif dont ils ne tiennent plus compte lors des entretiens d'embauche.

Par ailleurs, au regard des difficultés financières de certains candidats, l'obtention du permis de conduire devient un critère qui entre en ligne de compte dans le choix de formation.

Encadré 1 : Une défiance mutuelle entre les structures d'insertion et leurs bénéficiaires

Toutes générations confondues, près de 3 candidats sur 5 réfutent le rôle des structures d'aide à l'insertion dans le cheminement vers l'emploi. Les hommes (61% contre 55% pour les femmes), les apprentis et les élèves (respectivement 62% et 61% contre 55% pour les stagiaires) et les candidats de niveau plus élevé (63% pour les niveaux IV et plus, contre 54% pour les niveaux V) ont davantage tendance à minorer l'apport des professionnels de l'insertion dans l'accès à l'emploi.

La question de la perception des candidats en matière de services d'aide à l'emploi est alors soulevée : Quels rapports entretiennent-ils avec les différentes institutions ?

Du point de vue des conseillers : la méconnaissance du milieu apparaît comme un facteur restrictif. Les agents connaissent parfois mal le milieu agricole et ne le voient trop souvent que comme un univers voué à la production agricole. Cette absence de visibilité sur les possibilités d'emploi qu'offrent le secteur est un frein dans l'orientation des jeunes que ce soit dans la proposition de dispositifs (quasi inexistant pour les décrocheurs scolaires mineurs) ou dans les outils leur permettant d'effectuer un suivi de l'efficacité de leurs actions en matière d'accompagnement (absence de retours).

Les conseillers évoquent également des difficultés dans la prise en charge « globale » des candidats à la fois personnelle (logement, aspect familial et financier) et professionnelle (emploi, construction du projet). Certaines structures reconnaissent ne pas avoir les moyens d'axer leur priorité sur l'insertion sociale, mais davantage de favoriser l'insertion professionnelle. La réponse au fort développement économique de certaine zone géographique serait à l'origine de cette tendance.

Encadré 1 : Une défiance mutuelle entre les structures d'insertion et leurs bénéficiaires (suite)

Du point de vue des sortants : il existe une certaine défiance concernant les lourdeurs administratives (lisibilités des structures et des dispositifs). Ce sentiment de lourdeur administrative est accentué par le fait que les jeunes méconnaissent les missions qui incombent à chaque structure. La distinction des rôles accordés aux différents établissements et l'aide que ces derniers peuvent leur apporter reste floue. Ayant du mal à cerner les limites d'intervention de chacun, les jeunes repartent chez eux en ayant le sentiment de ne pas avoir de réponses à leurs questions. Le sentiment de ne pas se sentir considéré entretient un rapport distant entre les structures d'insertion et leurs bénéficiaires.

Quelle est la situation professionnelle des sortants au moment de l'enquête ?

70% des sortants exercent une activité professionnelle cinq ans après leur formation

Sur le court terme : Un an après la formation, deux tiers des stagiaires et des apprentis sont en capacité de trouver du travail. 43% des élèves issus de la formation initiale sont en formation. Seuls 28% d'entre eux ont trouvé un emploi.

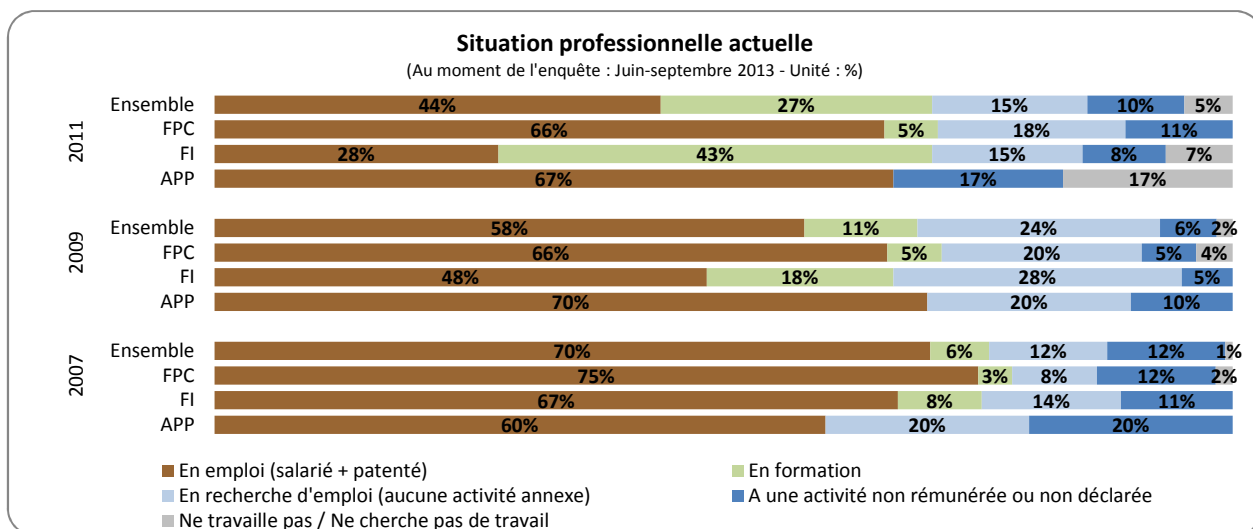
Sur le moyen terme : Trois ans après la formation, la part des stagiaires (66%) et des apprentis (70%) en emploi reste élevée. Parmi les anciens élèves de la formation initiale, près de 1 candidat sur 2 est entré sur le marché du travail. Les poursuites d'études ne représentent plus que 18% des cas. Cependant, il semble que ces derniers aient plus de difficultés à trouver un emploi : 28% d'entre eux sont, en effet, au chômage (contre 20% pour les autres candidats).

Sur le long terme : Cinq ans après la formation, 7 candidats sur 10 sont en emploi quelle que soit la voie de formation envisagée. Un quart se retrouve encore sans emploi cinq ans après la formation ou s'adonne à une activité non déclarée ou non rémunérée ; tandis que 6% d'entre eux reprennent une formation.

Les stagiaires affichent une meilleure insertion professionnelle que les autres. Trois quart d'entre eux sont en emploi cinq ans après la formation.

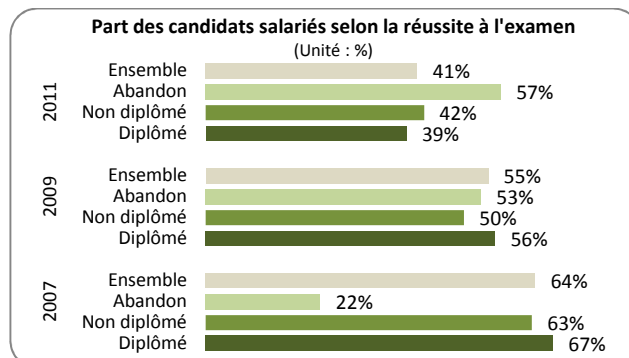
Sur le long terme, l'apprentissage n'apparaît pas comme un vecteur plus favorable en matière d'insertion professionnelle. La part des anciens apprentis en recherche d'emploi ou exerçant une activité non déclarée ou non rémunérée augmente au détriment des personnes en emploi (60%).

Le cheminement vers l'emploi des sortants de la formation initiale est plus lent et plus progressif, et ce, en raison de leur plus grande prédisposition à poursuivre leurs études. Le taux d'emploi augmente régulièrement pour atteindre 67% cinq ans après leur sortie de formation. Le pic d'insertion des élèves est donc atteint plus tardivement. Cinq ans après leur sortie de formation, ce pic égal le niveau d'emploi des stagiaires et des apprentis à court et moyen terme.

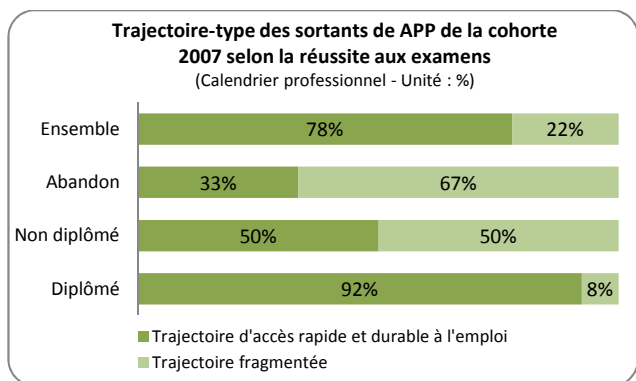
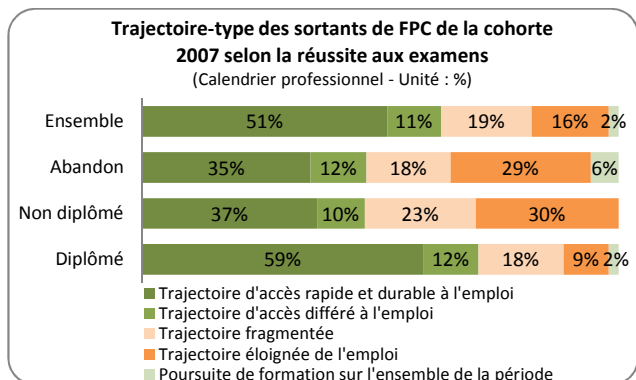
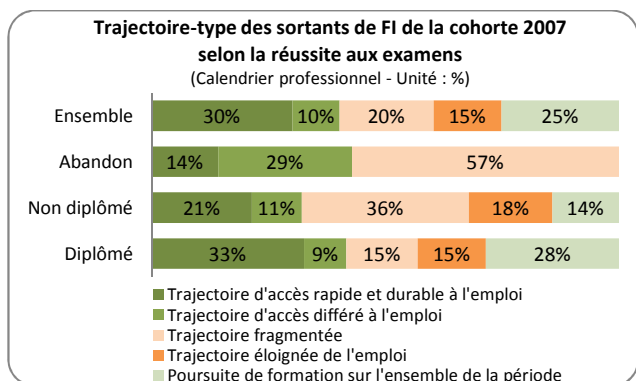


L'obtention du diplôme favorise l'insertion

Abandonner la formation rend l'horizon professionnel plus incertain sur le long terme. En 2011, les personnes ayant interrompu prématurément leur cursus de formation s'insèrent plus rapidement sur le marché du travail (57%). En 2007, soit cinq ans après avoir quitté la formation, seuls 22% d'entre eux ont un emploi.



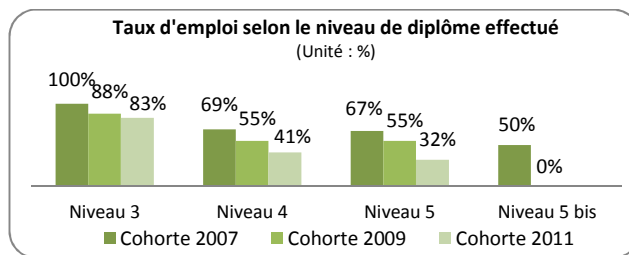
L'analyse des trajectoire-types montre également que le diplôme est un réel atout sur le marché du travail. Il préserve les candidats de la précarité de l'emploi. L'identification des trajectoires d'insertion de la génération 2007 montre que 40% des élèves de la formation initiale sont concernés par une trajectoire d'accès rapide ou différé à l'emploi, contre 62% pour les stagiaires et la totalité des apprentis. La part des candidats ayant des difficultés pour accéder à l'emploi (personnes ayant connu une ou des période(s) de décrochage en début, milieu ou fin de parcours) est de 19% à 20% des stagiaires et des élèves. L'inactivité durable (personnes éloignées de l'emploi) est plus importante pour élèves de la formation professionnelle (chômage ou inactivité persistante ou récurrente : travailler chez soi, ne rien faire, retourner à la maison ou en tribu) touche 15% à 16% des candidats.



L'accès à l'emploi s'améliore avec l'élévation du niveau de formation

L'insertion professionnelle reste liée au niveau de formation. En 2007, alors que les détenteurs d'un niveau de diplôme élevé (cumul des niveaux III et IV) ont un taux d'emploi de 78% (79% pour les diplômés), celui des

titulaires d'un CAP-BEP culmine à 66% (70% pour les diplômés).



Si l'insertion professionnelle reste satisfaisante, une césure apparaît néanmoins au niveau des diplômes les plus élevés. La totalité des candidats qui ont poursuivi leurs études jusqu'au BTS sont en emploi cinq ans après la formation. Le taux d'emploi s'établit à 69% et 67% pour les candidats de niveau 4 (Bac) et 5 (CAP/BEP). Ce taux n'est que de 50% chez les sortants de niveau 5 bis.

Quelles sont les conditions d'emploi des sortants de l'enseignement agricole ?

Les chiffres présentés dans ce tableau sont calculés sur les trois années étudiées (2007, 2009, 2011)

Tableau 10 : conditions d'emploi des sortants de l'enseignement agricole

Variables sélectionnées	Effectif départ	% CDI + Fonct.	% Tps partiel	Salaire moyen (net mensuel)
Réussite				
Diplômé	273	70%	15%	177000
Non diplômé	65	61%	15%	164444
Abandon	31	57%	14%	175143
Genre				
Femme	208	66%	21%	163752
Homme	161	70%	8%	189214
Habite actuellement en tribu				
Vie citadine/brousse	255	71%	15%	178219
Vie tribale	114	56%	16%	164372
Dispositif				
APP	21	67%	8%	135500
FI	194	60%	20%	166180
FPC	154	75%	11%	188256
Domaine de formation				
Aménagement de l'espace	111	59%	18%	173167
Production-Poly. élevage	99	70%	8%	206407
Production horticole	42	58%	8%	134682
Services en milieu rural	80	56%	29%	143938
Transformation	37	94%	13%	179607
Diplôme				
BTSA	48	73%	5%	251676
BAC PRO	48	56%	16%	167217
BAC TECHNO	37	56%	6%	186500
BP UC	20	87%	0%	202846
BEPA/CAPA	192	69%	22%	148391
BPA UC	24	50%	25%	128364
Niveau de formation				
Niveau 3	48	73%	5%	251676
Niveau 4	105	64%	9%	182058
Niveau 5	207	67%	23%	146540
Niveau 5 bis	9	67%	0%	136667
Ensemble	369	68%	15%	175069

NB : Les données concernant le salaire intègrent les patentés. Les données sur le type de contrat et le temps de travail ne portent que sur les salariés.

Le CDI : statut d'emploi le plus fréquent

L'usage du CDI est le statut d'emploi le plus fréquemment utilisé par les employeurs pour embaucher les sortants de

l'enseignement agricole (65% toutes générations confondues).

Les sortants de la génération 2011 parviennent à signer un CDI dans 51% des cas. 47% occupent un emploi temporaire (CDD, intérim). Une première période d'emploi précaire semble nécessaire pour faire ses preuves. Les évolutions en termes de contrat de travail sont ensuite peu significatives trois et cinq ans après la sortie de formation. Près de 70% des candidats accèdent à un emploi en CDI.

84% des sortants ont un emploi à temps plein cinq ans après la formation

84% des sortants ont un emploi à temps plein cinq ans après leur sortie de formation. Ce chiffre fluctue entre 83% et 88% en fonction des années étudiées.

Avoir suivi une formation de niveau supérieur ou égal à IV diminue le risque de se retrouver à temps partiel. En revanche, les écarts s'estompent sur le long terme. Les candidats issus d'une formation de niveau III ou IV ne sont que 3% à travailler à temps partiel en 2011. Ils sont 11% pour la génération 2007 (+8 points). Un an après la formation, 29% des personnes sortant d'une formation de niveau inférieur ou égal à V se déclarent à temps partiel. Ils ne sont que 18% cinq ans après la formation (-11 points).

Des diplômés de niveau bac et bac+2 moins exposés à la précarité de l'emploi

Il existe une forme de hiérarchisation des conditions d'accès à l'emploi selon le diplôme obtenu tant sur le plan de la nature des contrats signés, du temps de travail effectué, que du salaire perçu.

Tableau 11 : conditions d'emploi des diplômés de l'enseignement agricole

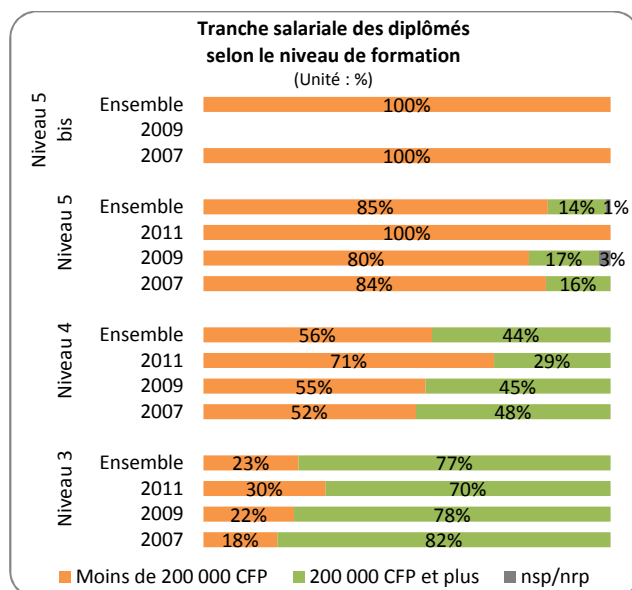
Variables sélectionnées	Effectif départ	% emploi	% CDI + Fonct.	% Tps partie I	Salaire moyen (net mensuel)
Diplôme					
BTSA	32	94%	72%	3%	275957
BAC PRO	37	54%	63%	21%	157056
BAC TECHNO	32	47%	64%	7%	202231
BP UC	9	67%	100%	0%	232500
BEPA/CAPA	152	57%	70%	20%	148153
BPA UC	11	73%	67%	17%	140667
Niveau de formation					
Niveau 3	32	94%	72%	3%	275957
Niveau 4	78	53%	69%	13%	185162
Niveau 5	156	58%	70%	21%	148013
Niveau 5 bis	7	43%	67%	0%	136667
Niveau de formation (Regroup.)					
≥ Niveau 4	110	65%	71%	9%	219967
≤ Niveau 5	163	58%	69%	20%	147577
Ensemble	273	60%	70%	15%	179051

NB : Les données concernant le salaire intègrent les patentés. Les données sur le type de contrat et le temps de travail ne concernent que les salariés.

L'emploi généralisé du CDI ne doit pas faire oublier une plus grande précarité de l'emploi chez les candidats de niveau V ou V bis. 25% des diplômés de la génération 2011 de niveau inférieur ou égal à V signent un CDI (contre 59% des diplômés de niveau IV ou plus). Les différences s'amenuisent sur le long terme. Près de 7 candidats sur 10 accèdent à un emploi stable (CDI ou fonctionnaire). Les BTSA étant les seuls à accéder au statut de fonctionnaire.

Un ajustement des salaires au niveau des diplômes

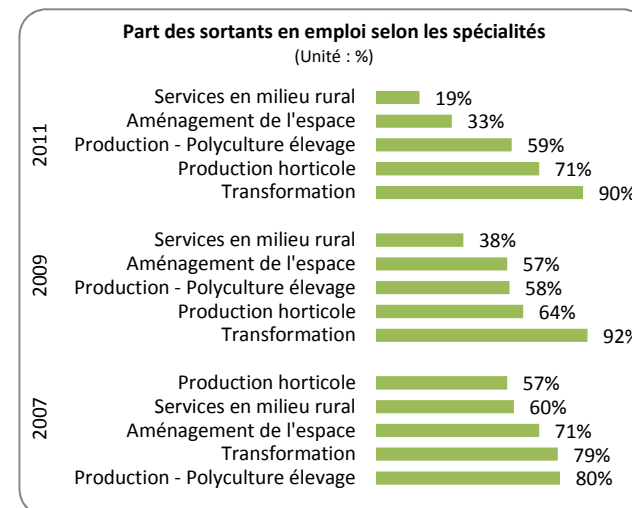
Les employeurs ajustent les salaires proposés au niveau des diplômes. Acquérir un diplôme de niveau III ou IV à la fin de ses études reste le meilleur moyen d'obtenir de bonnes conditions salariales. De plus, l'ancienneté sur le marché du travail permet d'améliorer sensiblement ses conditions de salaires.



NB : les sortants de niveau 5bis de la génération 2009 ne sont pas parvenus à trouver un emploi.

Des conditions d'emploi contrastées selon la spécialité de formation

Les différentes spécialités offrent des possibilités d'insertion contrastées.



Les sortants de la filière « transformation » présentent les meilleurs taux d'insertion. Plus de 4 sortants sur 5 trouvent un emploi à la sortie de formation, et ce, quelle que soit l'année de formation.

Suivre une formation dans les domaines de la « production - polyculture élevage » et « l'aménagement de l'espace » garantit un accès progressif à l'emploi. Cinq ans après la formation, ils sont respectivement 80% et 71% à trouver un emploi.

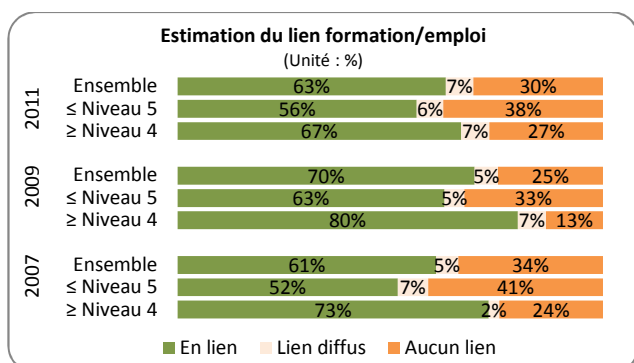
Entre 2007 et 2009, le nombre de personnes en emploi augmente pour tous les domaines exceptée la filière

« production horticole » qui voit la part des individus en emploi chuter de 14 points. Le taux d'insertion n'en demeure pas moins relativement élevé : près de 3 candidats sur 5 sont en emploi cinq ans après la formation. L'insertion apparaît, en revanche, plus délicate pour les sortants du domaine des « services en milieu rural. » Avec respectivement 19%, 38% et 60% d'insérés en 2011, 2009 et 2007, ces derniers sont les plus vulnérables face à l'emploi. Les conditions d'emploi y sont également moins favorables. La nature des contrats (56% en CDI, contre 68% en moyenne), le temps de travail (29% à temps partiel, contre 15% en moyenne) et le niveau des salaires (144000 CFP de salaire moyen mensuel au lieu de 175000 CFP en moyenne) témoignent d'une qualité d'emploi plus précaire.

Des profils d'emploi qui correspondent aux formations d'origine

Une approche du lien formation-emploi est possible en rapprochant la formation d'origine et le métier exercé actuellement.

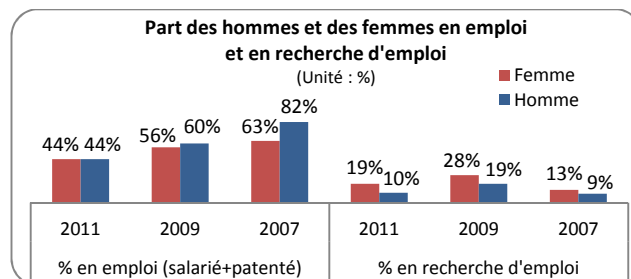
Les sortants de l'enseignement agricole travaillent essentiellement dans le secteur professionnel correspondant à leur formation d'origine. Plus de 3 candidats sur 5 occupent un emploi en lien avec la formation d'origine. Les candidats de niveau supérieur ou égal à IV sont plus fréquemment enclins à occuper un métier en lien avec leur formation d'origine. Ces chiffres varient peu d'une génération à l'autre.



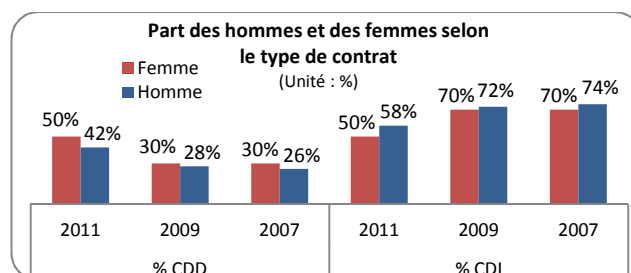
Précisions méthodologique : Ces chiffres doivent être néanmoins tempérés par le fait que les métiers cités par les sortants manquent parfois de précision pour pouvoir être catégorisés.

Un accès à l'emploi moins aisé pour les femmes

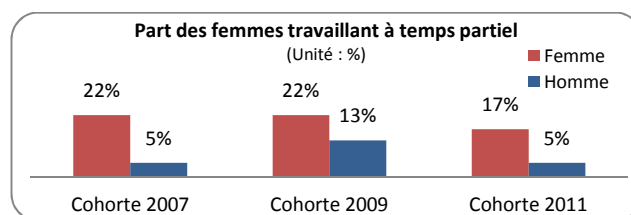
Un an après la formation, le fait d'être un homme ou une femme n'a pas d'incidence sur la probabilité de se retrouver en emploi (44%). Cependant, un écart de plus en plus conséquent se creuse entre l'insertion des hommes et des femmes à mesure que le temps s'écoule. La part des femmes en emploi cinq ans après la formation (63%) est inférieure de 19 points à celle des hommes. Les femmes sont, de surcroît, plus souvent que les hommes en recherche d'emploi.



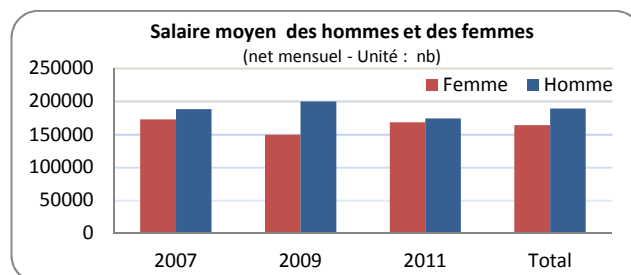
La nature des contrats, le temps de travail et les niveaux de salaires témoignent d'une qualité d'emploi plus précaire pour les femmes. La probabilité d'être embauché en CDI diminue, en effet, sensiblement lorsqu'on est une femme.



Les femmes occupent davantage des emplois à temps partiel que les hommes, et ce, quelles que soient les générations. Les femmes sont 21% à travailler à temps partiel, toutes générations confondues, contre seulement 8% pour les hommes.



Enfin, les femmes ont des salaires moins élevés que les hommes. Le temps partiel (souhaité ou imposé) explique en partie les écarts de salaires.



Encadré 2 : Focus sur les femmes qui ont obtenu leur diplôme
 Les femmes diplômées sont 19% à travailler à temps partiel et 27% à avoir signé un contrat à durée déterminée cinq ans après la formation. La part de leurs homologues masculins à temps partiel s'établit à 6% et ils ne sont que 19% à être embauchés en CDD.
 Les femmes diplômées apparaissent légèrement avantagées en termes de salaire la première année de vie active. Cinq ans après la formation, les écarts se creusent : une femme diplômée gagne en moyenne 172000 CFP par mois, contre 193000 pour les hommes.

Une satisfaction et une confiance à toute épreuve

Il faut souligner la grande satisfaction exprimée par les jeunes vis-à-vis de leur situation actuelle, et ce, malgré le constat d'une pénurie de main-d'œuvre dans certains

domaines. 71% des candidats sont satisfaits (dont 15% de très satisfaits) de leur statut actuel. Les hommes (78%) ont un niveau de satisfaction supérieur à celui des femmes (65%). La situation professionnelle des candidats influe sur leur niveau de satisfaction. Les candidats en formation (86%) et les salariés (80%) apparaissent nettement plus satisfaits que les demandeurs d'emploi (37%). Enfin, les sortants de la filière « services en milieu rural » affichent le moins bon taux de satisfaction (63%).

Les candidats semblent globalement optimistes malgré des perspectives de recrutement peu rassurantes (bassin d'emploi limité). Le niveau de confiance en l'avenir reste très satisfaisant. 83% des personnes interrogées restent confiantes en l'avenir.

Encadré 3 : Focus sur les 87 candidats issus des Maisons Familiales et Rurales (MFR)

Vivant majoritairement en tribu (77%), les candidats des MFR figurent parmi les **populations les plus vulnérables** face à l'emploi. Avoir moins de 25 ans, détenir peu voire aucune qualification ni d'expérience, avoir un parcours de formation marqué par l'abandon et l'échec aux examens ne facilite pas l'insertion professionnelle.

La situation reste particulièrement préoccupante pour ces jeunes issus des MFR. 81% des sortants de la génération 2007 sont actuellement demandeurs d'emploi (47%) ou ont une activité non rémunérée ou non déclarée (34%). 16% seulement sont en emploi cinq ans après la formation. [NB : La même observation sur les candidats de niveau CAPA/BEPA de la génération 2007 hors MFR donne un taux d'emploi de 60%.]

Pour les sortants des MFR, le CDD est la règle (71% toutes générations confondues). Ces jeunes travaillent plus fréquemment que les autres à temps partiel (47%) et gagnent tous moins de 200 000 F.CFP [Salaire mensuel moyen (net) : 126 333 CFP].